

# INFORMATION

## A l'attention des riverains et propriétaires fonciers

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la préservation de la biodiversité et de la gestion durable de nos ressources naturelles, la Communauté d'Agglomération a missionné un bureau d'études spécialisé (ECOLIMNEAU) afin de réaliser un inventaire des zones humides sur certains secteurs de notre commune.

Cet inventaire vise à identifier, cartographier et caractériser ces milieux naturels afin de proposer des actions de préservation et/ou de restauration. Cela passera par un travail d'investigation et d'inventaire qui n'endommagera pas les sites.

La phase de terrain démarrera à compter du mois d'avril 2025 jusqu'à la fin de l'année.

Nous vous demandons de garantir l'accès aux parcelles investiguées pour les naturalistes en charge de ces études, qui pourront vous présenter un ordre de mission si nécessaire.